

lejournal

Avril 2017

GUÉMENÉ SUR SCORFF



8 DOSSIER

ÉTUDE DE REVITALISATION

Construisons
ensemble
le Guémené
de demain



L'édito	p. 2
Permanences des élus.....	p. 2
Conseil Municipal.....	p. 3-4
Budget	p. 5
Visite du Préfet.....	p. 6
Visite du directeur de l'ARS	p. 6
Cartes d'identité - Passeports.....	p. 6
CIS	p. 7
Les trophées de la vie locale.....	p. 7
Costume pourleth	p. 7
Revitalisation du centre-ville	p. 8-9
Travaux.....	p. 10
CCAS	p. 11
Le Pas-Sage.....	p. 11
Knauf IndustRIES Ouest	p. 11
Le Christie.....	p. 12
L'atelier de Stéphane.....	p. 12
Nouvelle épicerie	p. 12
École Louis Hubert.....	p. 13
Collège Émile Mazé.....	p. 13
École Saint Jean-Baptiste.....	p. 14
Maison des Associations	p. 14
Médailles jeunesse et sports	p. 15
Le Petit au Fond.....	p. 15
Stade Guéménois	p. 15
Salon du livre jeunesse.....	p. 16
Kastell Kozh.....	p. 16
Déclaration d'impôts	p. 16
Théâtre	p. 17
Bourse multi-collections.....	p. 17
Fête de la musique.....	p. 18
Randonnées du Pays Pourleth.....	p. 18
Élections.....	p. 18
Ti'Bus RMCCom	p. 19
Stade Guéménois	p. 19
Nouveaux arrivants	p. 20
Agenda salle polyvalente	p. 20

Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guéméné

Conception et impression :

Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

(bois issu de forêts gérées durablement)



L'édito

Cet hiver qui s'achève aura été marqué par le passage de la tempête « Zeus » qui a occasionné bien des dégâts sur notre commune et sur l'ensemble du secteur. Très heureusement nous n'avons pas à déplorer de drame humain. Toutefois, du fait de sa soudaineté et de sa violence, cet épisode, jamais connu, a été très difficile à vivre pour beaucoup d'entre nous. Dès la semaine qui a suivi, avec l'ensemble des services, nous avons fait une analyse de la situation et un certain nombre de mesures préventives ont été retenues pour être mises en place afin de prévenir certains risques. Certains d'entre vous nous ont fait remonter des idées qui peuvent être très intéressantes et utiles. Je tiens à vous en remercier.

A propos de concertation et de réflexion collective, le dossier de revitalisation doit être l'occasion pour que chacun puisse s'exprimer et qu'ainsi nous puissions construire ensemble notre ville de demain. A cet effet, nous avons décidé d'ouvrir un espace dédié qui vous est réservé pour nous faire part de vos souhaits, de vos idées, pour vous permettre de réagir aux différentes propositions. Il sera ouvert toute la semaine et Ophélie vous y accueillera. Vous pourrez aussi y rencontrer les équipes travaillant sur le sujet ou les élus.

Alors n'hésitez pas à franchir le pas de ce local, l'avenir de Guéméné nous concerne tous !

Alors à très bientôt.

René LE MOULLEC

Maire de Guéméné-sur-Scorff

Permanences des élus

René LE MOULLEC, Maire Sur rendez-vous

Monique LE TENNIER (1^{ère} adjointe, chargée du personnel et des logements communaux) Sur rendez-vous

Xavier LE GAL (2^{ème} adjoint, chargé des travaux) Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)

Christiane LE MOUÉE (3^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales) Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Michel LE NESTOUR (4^{ème} adjoint, chargé des finances) Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Délibérations

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2016

CRÉATION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

La Commune accueille les enfants de 3 à 11 ans dans le cadre du temps des TAP soit le mardi et le jeudi de 15 h 20 à 16 h 50. D'autre part, une garderie périscolaire municipale fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 heures 50 et de 16 heures 50 à 18 heures 30 et le mercredi matin de 7 h 30 à 8 h 50 et de 12 h à 12 h 30. Le Conseil Municipal décide de créer un Accueil de Loisirs Périscolaires à compter du 2 janvier 2017 pour une bonne organisation et bénéficier ainsi de dispositifs réglementaires ou subventions (CAF, MSA...).

CRÉATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI-CAE)

Le contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux et s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi ou des travailleurs handicapés. Une convention doit être signée avec l'État, et le contrat de travail à durée déterminée de 18 mois peut-être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur. Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1^{er} janvier 2017 un poste dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi » dans les conditions suivantes : Contenu du poste : direction Accueil de Loisirs Périscolaires - Secrétariat ; Durée du contrat : 18 mois ; Durée hebdomadaire de travail : 35 heures ; Rémunération : SMIC.

MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA RÉORGANISATION DU SERVICE DE MAINTENANCE DES COLLÈGES PUBLICS DU MORBIHAN

Monsieur le Maire informe des conséquences de la réorganisation des services de maintenance des collèges publics du département qui entraînera la suppression de 11 sur 42 postes existants sur l'ensemble des collèges et à la création d'unités territoriales de maintenance. Après délibération, le Conseil Municipal décide de soutenir la motion votée au Conseil d'administration du collège Emile Mazé le 28 novembre 2016.

CRÉDIT AGRICOLE : MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Le conseil municipal décide de contracter une ligne de trésorerie de 50 000 euros auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan. Les caractéristiques du prêt sont les suivants : Montant : 50 000 euros ; Durée : 1 an ; Taux d'intérêt : Euribor 3 mois moyenné plus une marge de 1.86 % ; Commission d'engagement : néant ; Commission de non utilisation : néant ; Frais de mise en place : 0.20 %.

SÉANCE DU 28 MARS 2017

ACQUISITION NUE PROPRIÉTÉ À EPF - TERRAIN NU Clos des Princes

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de réaliser une opération de redynamisation commerciale du centre-bourg afin de pallier à la vacance de plusieurs locaux du centre-bourg. Couplé à cet objectif économique, la commune souhaite produire des logements afin de répondre aux besoins identifiés. Par un acte en date du 2 octobre 2015, la commune de Guémené-sur-Scorff et l'Etablissement Public Foncier ont acquis, en démembrement de propriété, un ensemble immobilier

composé d'un ancien Hôtel dénommé « Le Clos de Princes » le tout cadastré section AB n° 153, 905, 906 pour une assiette de 2 014 m². L'ensemble a été acquis moyennant le prix principal de 60 000 € : La commune de Guémené-sur-Scorff à concurrence de la totalité en usufruit temporaire moyennant le prix de 1 € et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne à concurrence de la totalité en nue-propiété moyennant le prix de 59 999 €. La commune de Guémené-sur-Scorff émet le souhait d'acheter à l'EPF Bretagne la nue-propiété d'une partie du bien afin de reconstituer la pleine propriété. Cette partie est cadastrée section AB n° 153, 905p et 906 représentant une assiette de 1 536 m² Cette emprise est constituée de terrain nu et d'un hangar à usage de stationnement. L'ensemble est destiné à l'aménagement par la commune d'un parking public. Il est précisé que la convention opérationnelle, signée entre la commune et l'EPF Bretagne le 17 mars 2015, a pour objet de produire du logement sur le foncier porté. Considérant la destination du foncier ici cédé (espace public, stationnement...), la commune s'engage à réaliser les logements non-réalisés sur cette assiette sur le foncier qui sera porté ailleurs sur la commune. Au regard des critères de densité (30-35 logements/hectare), le nombre théorique de logements ou équivalent logements à produire est de 7 sur l'assiette totale de l'ancien hôtel des Princes. Considérant que 50% de la surface développée doit être affectée au logement dans le cadre d'un projet mixte, la commune s'engage à produire 3-4 logements supplémentaires sur les prochaines emprises portées par l'EPF Bretagne. Le Conseil Municipal demande que soit procédé à la revente par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne à la commune de Guémené-sur-Scorff de la nue-propiété des parcelles suivantes : AB906, AB153 et AB905p pour un total de 1536 m².

CLOS DES PRINCES

Pour procéder au rachat d'une partie des emprises foncières acquises par l'EPF Bretagne, la commune de Guémené-sur-Scorff a désigné l'acquéreur suivant : Monsieur Benoît QUERO. Cet acquéreur s'engage à la reprise et le développement d'un commerce existant (boucherie-charcuterie-traiteur) et fabrication d'andouilles. Cette partie, cadastrée section AB n° 905p, représente une assiette de 455 m². Cette emprise est constituée de l'ancien hôtel des Princes qui sera destiné à l'implantation d'un atelier de production de charcuterie en sous-sol et d'un espace de vente en rez-de-chaussée. La destination des étages, composés des chambres de l'ancien hôtel, n'est pas encore déterminée. Considérant que la commune a négocié avec le porteur de projet la cession de l'ensemble immobilier bâti à hauteur de SOIXANTE DIX-MILLE EUROS (70 000,00 €), considérant que l'EPF Bretagne propose de céder la nue-propiété à Monsieur Benoît QUERO moyennant le prix de cession de SOIXANTE SEPT MILLE CINQ CENT CINQUANTE ET UN EUROS VINGT SIX CENTIMES - 67 551,26 EUROS considérant que la commune propose de céder l'usufruit temporaire à Monsieur Benoît QUERO moyennant le prix de cession de DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE HUIT EUROS SOIXANTE QUATORZE CENTIMES (2 448,74 €). Le Conseil municipal demande que soit procédé à la revente par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et par la commune à Monsieur Benoît QUERO respectivement de la nue-propiété et de l'usufruit de la parcelle AB 905p de 415m².

Délibérations

SERVICE CIVIQUE

Monsieur le Maire indique que le service civique créé par la loi N°2010-241 du 10 mars 2010 s'adresse aux jeunes volontaires de 16 à 26 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif (associatif) ou une personne morale de droit public (collectivités locales, établissement public ou services de l'état) pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif. Il s'inscrit dans le code du service national et non pas dans le code du travail. Un agrément est délivré pour 3 ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et à prendre en charge des volontaires. Le service civique donne lieu à une indemnité versé directement par l'Etat au volontaire ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier. Les frais d'alimentation ou de transports pourront être couverts par la commune par des prestations en nature ou par le versement d'une indemnité complémentaire et réglementée de 107.58 € par mois. Le Conseil Municipal décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la commune de GUEMENE SUR SCORFF à compter du 1^{er} avril 2017.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide de voter les subventions attribuées aux associations sportives, culturelles et divers (maintien du montant attribué en 2016), de reconduire les aides financières pour les écoles et collèges dans les mêmes conditions que les autres années et selon les propositions faites par les Commissions, d'attribuer les subventions aux associations dont le siège est à Guémené ou qui mènent des actions sur la commune (il est rappelé qu'une gratuité de la salle polyvalente est attribuée à chaque association organisant une manifestation) et de ne verser les subventions qu'au vu des bilans financiers et bilans d'activités présentés par les associations.

ÉCOLE SAINT-JEAN - SUBVENTION

La contribution communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Jean est calculée en multipliant le nombre d'élèves de Guémené scolarisés dans les classes élémentaires sous contrat, soit 16 élèves, par une somme correspondant à un coût moyen d'un élève d'une classe élémentaire publique (contrat d'association N° 294 du 23 novembre 2007). En conséquence, le coût moyen annuel d'un enfant de l'école publique étant de 426 euros le montant à verser est de 6 816 € (426 € x 16). D'autre part, il a été décidé par délibération en date du 15 novembre 2010, de verser une participation pour les enfants de Guémené scolarisés à l'école maternelle St Jean. Cette participation par élève est calculée à hauteur de 210 € soit (210 € X 8 élèves = 1 680 €). Après délibération, le Conseil Municipal vote la subvention de 8496 €.

INDEMNITÉ DU MAIRE, DES AJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximum des indemnités de fonctions a évolué : l'indice brut terminal de la fonction publique, base du calcul des indemnités de fonction a été porté de 1015 à 1022. Ce nouvel indice est applicable dès le 1^{er} février 2017 (décret N°2017-85). Il y a lieu de revoir la délibération prise en avril 2014 pour la mettre en conformité car celle-ci faisait référence l'indice brut 1015. Le conseil municipal décide de fixer l'indemnité du Maire sur la base de 21.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, fixer l'indemnité de chacun des adjoints calculée sur la base de 8.25 % de l'indice brut terminal, fixer l'indemnité de conseiller municipal délégué à compter du 5 avril 2014 calculée sur la base de 3 % de l'indice brut terminal.

État civil

Naissance

MORVAN Louna le 24 mars

Décès

GARGAM veuve RIOU Louissette le 15 décembre (EHPAD)

MAHÉ veuve GOURLET Eugénie le 30 décembre

SIMON Raymond le 8 janvier (EHPAD)

COJEAN Roger le 18 janvier

LE TRIDIEC veuve LE CUNFF Francine le 7 février

AUDO veuve LE FLOCH Aimée le 13 février (EHPAD)

LE BIHAN veuve BOUFFAUT Amélie le 27 février (EHPAD)

LUCAS veuve LE QUERNEC Joséphine le 9 mars

LE VOUEDEC Solange le 24 mars (EHPAD)

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, 7,5 tonnes de textile ont été collectées sur la commune de Guémené, soit 6.5 kg/habitant.



La collecte de textiles constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.



COMPTE ADMINISTRATIF

Résultats à la clôture de l'exercice 2016

• Section fonctionnement

Dépenses :	1 285 165,00 €
Recettes :	1 294 701,00 €
Excédent de fonctionnement :	+9536,00 €

• Section investissement

Dépenses :	563 262,75 €
Recettes :	755 311,70 €
Résultats de l'année :	192 048,95 €

Déficit d'investissement 2015 : -390 465,95 €

Excédents d'investissement 2015 : +89 674,02 €

Déficit d'investissement : -108 742,98 €

1/ Section fonctionnement :

On peut constater que l'excédent de fonctionnement est faible à 9536,00 €, ce qui est insuffisant. Les dotations de l'État continuent à baisser et nous souhaitons malgré tout offrir à nos administrés la même qualité de services, voire augmenter leur nombre (ouverture de la Maison de Services au Public) pour améliorer et simplifier le quotidien.

2/ Section investissement :

Grâce au résultat de l'année, nous réduisons considérablement le déficit d'investissement 2016 à -108 742,98 € (-390 465,95 € en 2014).

Budget primitif 2017

Compte tenu de l'insuffisance des résultats du compte administratif 2016, nous avons apporté toutes nos attentions à réduire les dépenses de fonctionnement en optimisant nos achats, en renégociant ou choisissant de nouveaux fournisseurs.

Le deuxième axe d'économie réside dans un meilleur contrôle des diverses consommations d'énergie dont l'éclairage public, l'éclairage du stade et des gymnases.

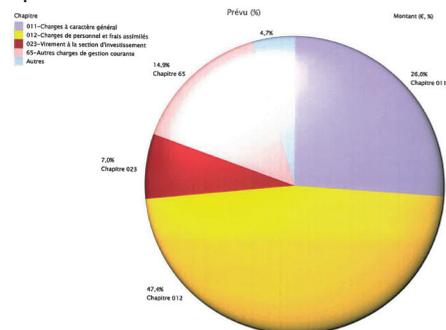
Enfin, en troisième lieu, nous sommes dans une année charnière en matière de gestion des effectifs, tant au niveau des services techniques que des services administratifs. Nous réaliserons en 2017 une économie substantielle par rapport à 2016 du fait des départs volontaires et des départs à la retraite, tout en conservant un nombre constant de salariés. D'autre part, nous avons pris la décision d'augmenter de 2% le taux de la

part communale de la taxe d'habitation (soit environ 10 € par ménage). Parallèlement à cette hausse, nous allons étudier une baisse de la taxe d'assainissement qui sera effective sur nos factures 2018. Cette dernière est payée par tous les ménages au contraire de la taxe d'habitation. Notre objectif est que la facture totale taxe d'habitation - taxe d'assainissement soit inférieure au niveau actuel.

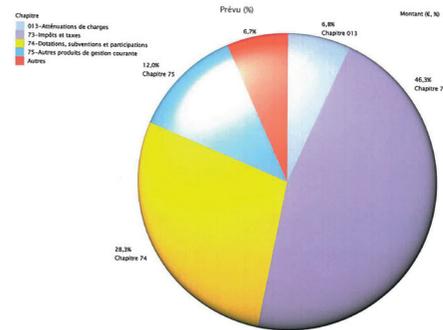
EN CONCLUSION :

Le résultat de ces différentes mesures nous permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 95 253,02 € et ainsi d'autofinancer pour partie conséquente la part restant à charge de la commune pour les projets en cours (réhabilitation de la maison Limbour), et donc de réduire le montant de l'emprunt.

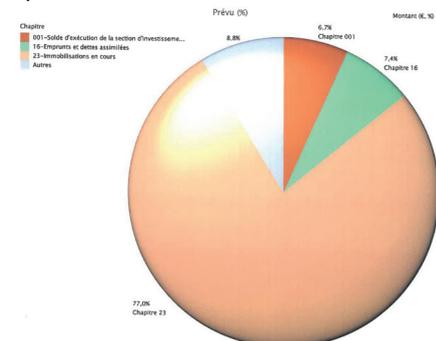
Dépenses de fonctionnement



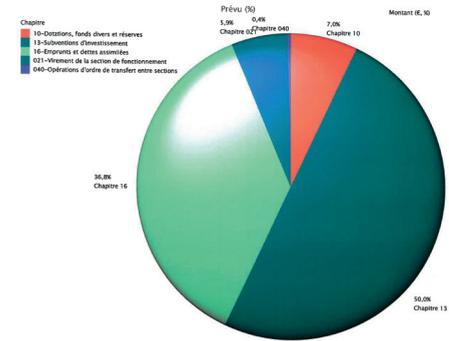
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Visite du Préfet



Le préfet du Morbihan, Raymond Le Deun, et le sous-préfet de Pontivy, Mikaël Doré ont passé une partie de la journée du mercredi 22 février dans la commune à l'invitation du maire, René Le Moullec et de son conseil, pour une présentation de la petite cité de caractère et de ses projets.

Raymond Le Deun a noté les deux projets phares qui occupent ce début d'année : la construction du futur hôpital et la rénovation de la maison Limbour qui devrait abriter la maison de services au public.

L'idée essentielle de cette rencontre est de mettre en avant le manque de foncier qui bloque le développement de la cité, même si des esquisses de pistes ont été abordées avec le maire, comme la réhabilitation de logements et à plus longue échéance la récupération du terrain de l'hôpital local.

« La commune a déjà bénéficié de deux subventions d'un total de 500 000, pour la maison Limbour », a rappelé le préfet. Il s'est aussi engagé « à voir comment l'État, avec ses subventions, peut soutenir et accompagner les projets de la commune ».

À l'issue de la réunion de travail, le préfet et le sous-préfet ont visité la Petite cité de caractère en compagnie des élus locaux.

Visite du directeur de l'agence régionale de santé



Le 7 mars, le maire René Le Moullec et le conseil municipal, ont reçu le directeur de l'Agence Régionale de Santé, Olivier de Cadeville.

La qualité de la maison pluridisciplinaire de santé qui répond aux

attentes de la population a séduit M. de Cadeville mais il a aussi été interpellé par le manque de médecins.

La construction, dans un avenir proche, du futur hôpital est pour lui un point très positif. L'implantation d'une nouvelle Maison d'accueil spécialisée (sur le site de la MSP et du nouvel hôpital) est également considérée comme « intelligente et cohérente » par M. de Cadeville.

Il s'est engagé à travailler avec la municipalité pour mieux faire connaître son projet et faciliter la venue de jeunes médecins : « Nous allons travailler avec vous pour mieux faire connaître votre projet global et faciliter la venue d'un ou deux jeunes médecins. D'autant que vous êtes prêts à faciliter la venue de ceux-ci » a-t-il déclaré en s'adressant aux élus.

La visite du directeur de l'ARS laisse entrevoir un bel avenir de l'offre médicale, non seulement pour la commune mais aussi pour tout le secteur.

DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

DES DÉLAIS IMPORTANTS

Il n'est plus possible d'effectuer des demandes de cartes d'identité et de passeports dans toutes les mairies. Dans le Morbihan, 26 mairies, dont celle de Guémené-sur-Scorff, seulement peuvent les gérer. Le nombre de demandes étant élevé, il est nécessaire de prendre rendez-vous. Actuellement le délai est de 2 mois pour obtenir un rendez-vous, et de 3 semaines de plus pour obtenir la pièce demandée, soit un total de 2 mois et 3 semaines (rendez-vous possibles du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30).

Dans tous les cas, vous devez vous présenter à votre rendez-vous avec les pièces nécessaires à votre demande de carte d'identité ou de passeport :

- 1 copie intégrale d'acte de naissance (à demander dans la mairie de votre lieu de naissance)
- Votre livret de famille
- 1 justificatif de domicile récent à votre nom (ou au nom du responsable légal pour un mineur)
- 1 photo (si elle n'est pas conforme aux normes, la demande est annulée)
- Pour un mineur, la pièce d'identité du responsable légal

- En cas de garde partagée, le jugement attribuant la garde et la carte d'identité et 1 justificatif de domicile de chaque parent

- Pour une veuve, l'acte de décès de son époux

- Pour un passeport, 1 timbre fiscal (17 €, 42 € ou 86 € d'après l'âge du demandeur).

- En cas de renouvellement, l'ancienne carte d'identité ou l'ancien passeport. Si vous n'avez pas votre ancienne carte d'identité, un timbre fiscal de 25 €.

Les remises de cartes d'identité et de passeport se font sans rendez-vous du lundi au vendredi (attention : il n'y a pas de remises le samedi).

CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS

Vous avez besoin d'eux... Ils ont besoin de vous

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompiers. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompiers militaires, les sapeurs-pompiers professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompiers volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompiers professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distribution et leurs effectifs, les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la Mairie de Guémené-sur-Scorff vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de votre commune.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions. A noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de Guémené-sur-Scorff recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ces missions.

N'hésitez pas à contacter le chef de centre de Guémené-sur-Scorff, pour plus de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres ».

- Centre de secours : 02 97 51 20 26 - Chef de centre : 06 08 26 08 67
Rue du sabotier - 56160 Guémené-sur-Scorff
- Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours :
40 rue Jean JAURES - PIBS - CP 62 - 56038 Vannes Cedex
www.sdis56.fr
- Service du développement du volontariat :
Chantal CASSAGNE: 02 97 54 56 25 - Mail : cchassagne@sdis56.fr

Les trophées de la vie locale

Organisé par le Crédit Agricole, le concours « Les trophées de la vie locale » ouvert à toutes les associations ainsi qu'à l'ensemble des établissements scolaires du département, est destiné à promouvoir les actions qui contribuent à l'animation de la vie locale.

À l'issue de leur assemblée générale, vendredi 10 février, les responsables locaux du Crédit agricole ont remis les trophées à quatre associations guéménoises et aux deux collèges.

Les associations

Premier prix : un chèque de 500 €, aux Motards du pays Pourleth qui, tous les ans, remettent les bénéfices de leur randonnée moto à une association caritative.

Deuxième prix : un chèque de 200 €, à l'association Ouest collection qui a organisé la première bourse multi-collections à Guémené.

Troisième prix ex aequo : un chèque de 150 € à l'Amicale des sapeurs-pompiers pour leur action en faveur des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers et un autre chèque de 150 € à la nouvelle association Ty Fitness, qui a besoin de fonds pour l'achat d'appareils cardio adaptés à un public à mobilité réduite.

Les collèges

Premier prix : 400 € au collège Émile-Mazé pour la création d'une tragédie musicale Orphée aux enfers, qui sera jouée sur scène en juillet.

Deuxième prix : 200 € au collège Sainte-Anne pour son projet de promotion de la santé des élèves de 6^e et 5^e par le renforcement de l'estime de soi.

UN COSTUME POURLETH OFFERT À LA COMMUNE

Eugénie Gourlet, décédée le 30 décembre dernier était passionnée par la couture et la réalisation de costumes bretons, principalement Pourleth.

Un mannequin féminin, revêtu d'un costume Pourleth, confectionné par ses soins, trônait dans l'entrée de sa maison. Sa fille Élisabeth Gourlet-Michal, avec l'assentiment des membres de la famille du côté d'Eugénie, a décidé de l'offrir

à la commune.

Le maire, René Le Moullec, a remercié chaleureusement la famille d'Eugénie Gourlet pour ce cadeau.

Il a annoncé que ce costume serait le premier élément à trôner dans le futur espace consacré à l'art et à la culture Pourleth qui se trouvera à l'étage de la maison Limbour, rénovée en fin d'année.



Revitalisation du centre-ville



ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

« Imaginons ensemble les actions de demain »



Ce début d'année 2017 a été riche en collaboration participative pour l'étude de revitalisation de Guéméné-sur-Scorff. Suite à l'atelier-test réalisé avec le Bureau Municipal, le 6 Décembre 2016, des ateliers participatifs ont été menés avec les forces vives du territoire le 9 février 2017, pour réaliser ensemble une feuille de route

partagée, base de construction des projets de demain. Votre participation a porté ses fruits, avec 254 actions regroupées sous 33 objectifs.

Ces résultats sont exposés au Labo à Idées ouvert depuis le 25 février 2017 au 2 rue du château près de la mairie.

Ce lieu vous est dédié, afin de vous informer sur l'étude, mais aussi nous faire part de vos idées et remarques... Des permanences sont effectuées par l'équipe de l'étude de revitalisation, ainsi que par les élus. Vous trouverez les jours de permanence sont affichés directement au Labo à idées ainsi que sur la page facebook de l'étude de revitalisation :

<https://www.facebook.com/Revitalisation.Guemene>

Plusieurs animations y sont prévues jusqu'au mois de juillet. A titre d'exemple, vendredi 31 mars 2017, grâce à l'association C.A.F.E, nous avons pu travailler avec la communauté anglaise sur leurs liens avec Guéméné-sur-Scorff ainsi que leurs besoins pour le futur.



La chasse aux Trésors de Guéméné-sur-Scorff



□ Lieu le plus vivant



□ Lieu le plus triste



□ Lieu où l'on n'est jamais allés



□ Lieu le plus vieux



□ Lieu où s'amuser



□ Lieu le plus joli

Avec les jeunes

Nous avons profité du mercredi 13 avril et des vacances scolaires, pour réaliser des animations auprès des enfants du Centre de Loisirs, afin de leur faire découvrir Guéméné-sur-Scorff via une chasse aux trésors.

Plusieurs circuits étaient proposés afin de faire un rallye photo, suivant la fiche de chasse aux trésors du Labo à Idées.

L'étape suivante était d'imaginer les lieux répertoriés comme négatifs par les enfants, pour les transformer en lieux positifs (maquette, photo collage, dessins...).

Par ailleurs, l'équipe a présenté la suite de l'étude au Comité de pilotage du 30 mars 2017, validé par ses membres (commune de Guémené, Roi Morvan Communauté, Pays Centre Ouest Bretagne, Etablissement Public Foncier, Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Deux thématiques ont été présentées :

Le site de l'hôpital, dont l'analyse dévoile cet ensemble historique, aux richesses multiples.

- Histoire hospitalière de Guémené-sur-Scorff, datant de 465 ans
- La constante évolution de ce site pour répondre aux besoins (maisons de retraite, maison d'accueil spécialisée, foyer logement, parc et potager...).



- La définition des scénarii réalisés d'après les propositions émises lors des différentes démarches participatives mises en place (enquêtes de terrain, ateliers participatifs, entretiens...)



Trois scénarii prospectifs ont été présentés, qui serviront de base de travail pour les prochains ateliers prévus à partir du mois de Mai 2017. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur l'adresse de l'étude : revitalisation.guemene@gmail.com

ÉLÈVES ARCHITECTES

Le 6 février, les 25 élèves de l'École d'Architecture de Rennes, accueillis à Guémené en octobre, sont venus nous faire découvrir le fruit de leur travail. Les futurs architectes ont présenté des projets d'excellente qualité reflétant leur vision de l'avenir de notre cité.



ASSAINISSEMENT

Travaux d'alimentation en eau potable rue Joseph Le Lardic, rue Raymond Voisin et rue Naude :

Dans le cadre de la modernisation des réseaux d'eau du collège Scorff Amont, Le Syndicat d'Eau du Morbihan a programmé en 2016 des travaux dans les rues J. Le Lardic, R. Voisin et Naude en prévision de l'alimentation prochaine du secteur par la future usine de BOT COËT en Ploërdut.

Ils comprennent l'abandon d'une ancienne conduite 80 mm en mauvais état, la fourniture et pose de 230 ml de canalisation PVC 53/63 mm et 141/160 mm, la mise en conformité de 40 branchements ainsi que la pose d'un clapet sous regard. Les travaux se sont déroulés entre la mi-février et fin mars 2017 pour un montant de 85 000 € HT.



MAISON LIMBOUR

La mise en sécurité de la maison Limbour, future Maison de Services Au Public, a été effectuée par les entreprises Thouvenel et les Charpentiers de Bretagne.

Coût : 19 381.78 € TTC.

PIGNON DU PARKING

Le pignon de la maison, donnant sur le nouveau parking rue Mazé (anciennement adjacente à l'ancien GRETA) a été enduit et peint par l'entreprise Lorinquer.

Coût : 5 323.80 € TTC.



PONT DE LA PORTERIE

Les douves sous le pont de la Porterie ont été creusées et l'architecture du pont est désormais visible. L'éclairage, le fleurissement et l'engazonnement ont suivi.

LA MAISON DE L'ANDOUILLE

Un petit brin de nostalgie chez Rivalan-Quidu : voici le HY Citroën remis à neuf, le même que Laurent Quidu utilisait pour aller chercher ses cochons. Ce véhicule qui sillonnera les routes au gré des différents salons et événements sera aussi un excellent support publicitaire pour notre commune.



CCAS

Le 8 février 2017, les vœux étaient passés mais pour nos aînés, c'était le premier rendez-vous de la nouvelle année.

Nous n'avons malheureusement pas retrouvé tout le monde. Les gripes, bronchites et gastroentérites, en ont laissé plusieurs à la maison, pour se soigner, mais aussi pour se protéger et préserver les autres.

Il y a aussi ceux qui nous ont quittés, et vers qui vont nos pensées. «John», inconditionnel de février, n'a pas démérité, et il fallait pouvoir impressionner les nouveaux qui testaient la galette des rois, les

crêpes et les danses. On espère les avoir convaincus de revenir !

Du côté des bénévoles, toujours autant d'implication. La préparation de la salle, qui prend une bonne partie de la matinée, et ensuite le service tout l'après-midi.

Lisa qui vient de rejoindre l'équipe, a ainsi pu tester le fameux «chocolat» de Célestine. Il n'y a pas meilleur parce qu'il est fait avec dévouement, les ingrédients sont bien dosés, et il cuit doucement.

Il est aussi délicieux que le moment convivial partagé.

Le Pas-Sage

L'association « Le Pas-Sage », qui accompagne les projets de personnes fragilisées, qui les aide à reprendre pied dans la société en organisant des activités, se voit contrainte de mettre en sommeil l'antenne de Guéméné/Scorff.

Le manque de participants et le manque de dynamisme ne permet plus à l'encadrement de remplir sa mission. Les mardis, dans la petite salle mise à disposition par le cinéma, quelques personnes se retrouvaient pour la journée et partageaient un déjeuner préparé par leurs soins autour d'activités.

A Pontivy, Le Pas-Sage est ouvert cinq jours par semaine, avec une multiplicité d'activités : randonnée, jeux de société, théâtre ...etc. Les groupes sont suffisamment compacts pour entraîner les plus réservés, et leur permettre de s'épanouir, de s'ouvrir aux autres et de se dynamiser.

Il a donc été décidé, lors du dernier CA d'interrompre les activités sur Guéméné/Scorff, avec le souci de la continuité de la prise en compte des personnes de la commune et de celles environnantes. Une solution de transport est envisagée pour ne laisser personne de côté.

Collectes de don de sang

La prochaine collecte de don de sang bénévole aura lieu le 9 juin, à la salle polyvalente de Guéméné-sur-Scorff de 13 h à 16 h.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans peut donner son sang. Venez nombreux.

KNAUF INDUSTRIES OUEST

DÉPART À LA RETRAITE DE JOËL FERRON, DIRECTEUR DE KNAUF-GUÉMÉNÉ

L'usine Emballex a été créée en 1969 par M. Allain (mareyeur), et M. Le Bigaud (aviculteur) pour fabriquer des caisses destinées à la marée et à la volaille. M. Le Bigaud vendra ses parts à M. Allain en 1975. La société deviendra une SA en avril 1989, M. Allain devenant son PDG. En septembre 1989, le groupe allemand KNAUF rachète l'entreprise qui devient KNAUF EMBALLEX. En 2006, la société devient KNAUF INDUSTRIES OUEST.

Monsieur Ferron, responsable de production, rejoint KNAUF EMBALLEX en février 1993. Après plus de 24 ans de carrière sur le site de Guéméné-sur-Scorff, devenu Directeur de KNAUF INDUSTRIES OUEST, il fait valoir ses droits à la retraite.

Une réception en l'honneur de son départ a eu lieu le jeudi 6 avril 2017 à la mairie de Guéméné-sur-Scorff en présence du Conseil Municipal et

des employés de l'usine. La médaille de la ville lui a été remise par René Le Moullec, Maire de Guéméné-sur-Scorff. Lors de cette cérémonie, nous avons accueilli son successeur, Nicolas PANTZER, qui nous vient d'Alsace.

Ce fut l'occasion de souligner l'exceptionnalité d'une entreprise au départ familiale créée par deux professionnels bien connus des Guémois pour satisfaire leurs propres besoins liés à leurs activités et qui, grâce à leur clairvoyance, ont pu tout d'abord, développer cette entreprise jusqu'à ce que les industriels s'y intéressent et investissent en la rachetant. Aujourd'hui, l'entreprise est un des seize sites en France du groupe international qui en compte 150 à travers le monde. Au fil des ans, de gros investissements ont permis de développer les technologies et de faire de KNAUF GUÉMÉNÉ un des sites majeurs



du groupe. D'autres investissements devraient prochainement renforcer l'importance du site. C'est la preuve que l'on peut dans notre centre Bretagne, et en particulier dans notre secteur, accueillir des entreprises industrielles qui trouveront à la fois un environnement agréable et du personnel adapté et motivé.

LE CHRISTIE

Restaurant - Bar - Bières spéciales - Tabac - Jeux à gratter

Depuis 1990, Christiane et Pierrick vous accueillent dans leur établissement situé 5 rue des Frères Trébuil. Ils proposent un large choix de pizzas sur place ou à emporter, des viandes, des pâtes, des salades et une cuisine traditionnelle avec un menu en semaine ou des menus occasionnels sur demande, le tout préparé maison. Parmi de nombreuses spécialités vous trouverez l'incontournable andouille purée.

Une autre spécialité à base d'andouille, dont voici la recette :

Ouvert tous les jours, dimanche midi et jour fériés compris.

Pour les horaires d'été, renseignez-vous au : 02 97 51 27 82

Pour 4 personnes

Faire réduire trois échalotes moyennes ciselées dans 20 cl de vin blanc et 10 cl de vinaigre d'alcool (réduction presque à sec).

Ajouter 30 cl de crème fraîche épaisse et faire réduire jusqu'à ce qu'elle nappe.

Poêler une entrecôte et deux tranches d'andouilles par personne.
Dresser sur une assiette et napper la sauce à l'échalote.
Accompagner de salade et de pommes de terre sautées



L'ENTRECÔTE GUÉMENOISE

L'ATELIER DE STÉPHOËN

Un artiste ouvre une boutique à Guéméné. Poète, calligraphe, illustrateur, chroniqueur... Stéphane crée son propre papier à base de chutes issues de la corbeille. L'Atelier de Stéphane ouvrira bientôt un commerce au 9 rue des Frères Trébuil.

L'atelier servira de lieu de vente où vous pourrez découvrir des œuvres plastiques originales, cartes postales et petits objets artisanaux issus en grande partie de matériaux de récupération. La boutique s'étoffera au fur et à mesure de l'inspiration de l'artiste.

Stéphane propose aussi de travailler sur commande, pour la création d'outils de communication des entreprises ou pour des faire-parts originaux et personnalisés.

Animateur qualifié et expérimenté dans les techniques d'éducation populaires, il est en mesure de proposer de nombreux ateliers sur place ou en déplacement auprès des écoles, centres de loisirs, maison de retraites...

Il propose aussi des cours de soutien en français, histoire et géographie.

L'inauguration du local de la rue Trébuil aura lieu le mercredi 3 mai à 10h30. A cette occasion, une journée portes-ouvertes est prévue sur le thème de la fabrication de papier recyclé. Vous pourrez assister à la confection du papier (entrée libre).



Pour participer à l'atelier, une participation de 5 € par personne est demandée (sur inscription), 3 € par personne supplémentaire issue d'un même foyer.

Vous pourrez alors repartir chez vous avec les feuilles de votre propre production... une fois qu'elles seront sèches, bien sûr. Elles seront disponibles à l'atelier dès le lendemain. Venez nombreux.

Contact : 06 88 59 99 91

NOUVELLE ÉPICERIE

PRODUITS LOCAUX ET BIO

Au 12 de la rue Bisson, une épicerie de produits locaux, bio et vrac ouvrira ses portes le 3 juin. Elle sera ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h avec une coupure pour le déjeuner.

Vous y trouverez des produits de différents producteurs :

Légumes : GAEC de Kerperch de Melrand, ferme de Quelenesse de Cléguérec.

Fromages : Paul Padovani et Anne Bourdon de Bubry (brebis), Paulines Omnes de Melrand (Brebis), Marie-Laure Decreux de Lanvaudan (chèvre), K. Guérin de Ploërdut (vache, chèvre).

Viande : David Guillemet de Ploërdut (vache salers), Marie-Eve et Pierre-Etienne de Bubry (agneau).

Bières : Jérôme Brasserie Saint Georges de Guern...



Pour marquer cet événement, un marché sera organisé avec certains des producteurs le samedi 27 mai, de 17h à 21h.

A manger et à boire, le tout en musique !

ÉCOLE LOUIS HUBERT

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

Les classes GS-CP, dirigées par Emilie Le Borgne, et ULIS (enseignante : Anne Chérel-Le Dem, actuellement remplacée) de l'école participent à un projet artistique et culturel intitulé « Photographie, la représentation des métiers ».



Les élèves bénéficient de l'intervention du photographe Eric Bouttier qui, au cours de 5 séances, leur fait découvrir la photographie comme un art (avec notamment une exposition de la galerie « Le Lieu » qui a été installée au collège Emile Mazé: Philippe Tassier- la Bretagne de 1908 à 1912), les initie aux différentes façons de représenter l'autre (cadrage, composition, point de vue...), travaille avec eux la mise en scène, les expressions du visage, le placement des corps dans le décor, le placement des accessoires et des costumes...

En parallèle les enseignantes guident les

élèves à la découverte des métiers d'autrefois de leur ville, disparus ou toujours présents, à la découverte du patrimoine architectural d'autrefois.

La finalité du projet étant d'établir un lien entre le passé et le présent, et d'évoquer le patrimoine culturel de la région en mettant en scène les enfants d'aujourd'hui avec des éléments de costumes et/ou des objets des métiers d'autrefois.

Les photographies réalisées seront exposées au Musée du Faouët les 5 et 6 avril avant d'être restituées à la commune pour exposition.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur Rivallan est venu le 2 mars à l'école présenter son métier. Andouilleur de la Maison de l'Andouille de Guéméné-sur-Scorff, il nous a expliqué et montré les secrets de la fabrication de l'andouille qui se transmettent depuis 3 générations. Démonstration, discussion, dégustation... Plusieurs vocations semblent poindre chez les élèves de PS, MS, GS, CP et ULIS qui ont eu la grande chance d'y participer !

COLLÈGE ÉMILE MAZÉ

Le collège Emile Mazé de Guéméné/Scorff, en partenariat avec le Foyer Socio-Educatif, l'association des parents d'élèves (APECEM), Musiques Actuelles Pays de Lorient (MAPL) et la Ville de Guéméné-sur-Scorff, monte une tragédie musicale inspirée du mythe d'Orphée aux Enfers, mêlant chant, théâtre, danse, musique, peinture, image...

Vous serez accueillis par une maîtresse de cérémonie, qui vous guidera dans un voyage au cœur du rock. Au travers de l'histoire « modernisée » d'Orphée, les collégiens réinterprètent des titres phares en anglais, accompagnés sur scène par une formation rock et des élèves percussionnistes.

Les décors, les costumes, les textes dits par la maîtresse de cérémonie, les projections ont été conçus par les élèves, avec l'aide d'enseignants et d'artistes professionnels.

Une centaine d'élèves participe ainsi à cette initiative inédite, qui constitue une action de rayonnement culturel du Centre-Ouest-Bretagne vers les territoires urbains, une façon de montrer qu'en Centre Bretagne les jeunes sont tout aussi capables et motivés (à ceux qui en douteraient !), qu'ils peuvent créer un événement culturel vivant, et de qualité.

Ils sont soutenus financièrement par le Conseil départemental, le Rectorat, mais aussi par de nombreux artisans et commerçants du secteur du collège. Les sommes données, ainsi que celles issues des actions du Foyer Socio-Educatif et de l'APECEM, vont rendre possible ce grand concert-spectacle.

La tragédie sera jouée deux fois : jeudi 6 et vendredi 7 juillet, au Trio...S (Théâtre du Blavet) à Inzinzac-Lochrist, à partir de 20h30.

Durée approximative : 2 h (avec entracte).

Le prix d'entrée sera libre. Venez nombreux !

Réservations par Internet :

orphee.venez.fr, ou par mail : orpheeauxenfers.rock@gmail.com

Plus d'informations, d'actualités sur Orphée sur Facebook : www.facebook.fr/orpheeauxenfers.rock

Des extraits du spectacle seront présentés au public le 17 juin à 18h00 lors de la fête de la musique.



CONCERTS : JEUDI 6 ET VENDREDI 7 JUILLET / 20h30

Au Trio...S, à Inzinzac-Lochrist - Entrée à prix libre
Réservations par Internet : orphee.venez.fr, ou par mail : orpheeauxenfers.rock@gmail.com

ÉCOLE SAINT JEAN-BAPTISTE

• Une école ouverte sur l'extérieur pour rendre concrets les apprentissages scolaires :

Chaque année est porteuse d'espoirs et de projets naissants, qui vont motiver et engager les élèves dans leur cursus scolaire. Ainsi cette année, nous partons à la découverte des continents. Ce projet apporte des connaissances littéraires, artistiques, culturelles, géographiques et favorise la compréhension d'autres façons d'être et d'agir. C'est également commencer à confronter sa propre expérience et sa propre culture à celle des autres (animation « Les pains du monde », spectacle « Escapes autour du monde », animations



« Julien et les copains du monde », correspondance et réception de cartes postales du monde entier, repas à thème à la cantine, écriture d'un livre de recettes du monde).

• Une école qui sensibilise au développement durable :

Obtention pour la 3^{ème} année consécutive du label éco-école, création et entretien de carrés jardins à l'école, récupération des déchets de la cantine pour alimenter notre composteur, attribution d'éco-responsabilités aux élèves de primaire, animations du groupement de l'agriculture biologique du Morbihan, sensibilisation au tri des déchets, arts plastiques à partir de matériaux de récupération et Land art.

• Une école qui allie la tête et les jambes :

Piscine pour les élèves de CE1-CE2, judo pour les élèves de GS-CP CM1-CM2, foot à l'école pour les élèves de CE et CM, motricité et ateliers ballons pour les élèves de petite et moyenne section avec Yoann Travers, animateur sportif, rencontre sportive avec tous les élèves de notre réseau le 30 juin, participation au Salon du Livre de Guémené et 1^{er} prix au concours d'affiche, rencontre à l'école avec l'illustrateur Bruno Pilorget.

• Une école citoyenne et solidaire :

Liens intergénérationnels avec l'hôpital de Guémené, rencontre avec M. Le Maire et découverte historique de notre cité, participation active aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai rencontre sportive au profit d'une action caritative, formation aux premiers secours et au permis piéton, opération caritative appelée « Bol de Pâtes » au profit de la fondation Paola, sensibilisation aux dangers domestiques grâce à l'intervention des pompiers de Guémené, participation aux animations de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées.



• Une école à la pointe de la technologie :

Classes équipées d'ordinateurs, de visualiseurs et de vidéo-projecteurs interactifs, utilisation d'un blog rendant compte de l'actualité de l'établissement.

• Une équipe renforcée pour un accueil individualisé de chaque enfant

4 classes sont suivies par 6 enseignantes, une enseignante spécialisée présente 2 demies journées par semaine, 4 AVS (auxiliaires de vie scolaire) et 2 ATSEM (aides maternelles) renforcent l'équipe pédagogique, des temps d'aide personnalisée auprès des enfants en difficulté chaque semaine.

FOIRE AUX PLANTES : 29 AVRIL 2017
RANDO-NOZ : 17 JUIN 2017

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 13 MAI DE 10H À 12H
Vous découvrirez une exposition des travaux des enfants intitulée « Escapes autour du monde ! ».

DERNIÈRE MINUTE : MAISON DES ASSOCIATIONS

Suite à l'incendie à la maison des associations, une plainte a été déposée par la commune. L'enquête menée par la gendarmerie et le visionnage des caméras de surveillance a permis l'interpellation de deux mineurs qui seront présentés au juge des enfants au mois de Juin.

Médailles jeunesse et sports

Le 20 février, André Le Gallo (40 ans consacrés aux jeunes et aux sports) et René Raffray (47 ans au service du sport) ont reçu une médaille « jeunesse et sports » pour récompenser leur implication dans la vie associative sportive de Guéméné. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.



Le Petit au Fond



L'assemblée générale de l'association « Le Petit au Fond » a eu lieu le samedi 25 mars à la salle du Mille club. Le président Christian Le Pendeven a annoncé que le bilan de l'année écoulée était satisfaisant sur toute l'année.

En moyenne, 20 joueurs ont participé à chaque concours des sociétaires.

Le 14 juillet, 32 joueurs se sont affrontés sur le terrain du Mille club.

Au concours de la Dédé Jean-No, 14 joueurs étaient inscrits le matin en tête à tête et 24 l'après-midi en doublettes.

Au concours de tarot du 12 novembre 2016, il y a eu 34 tables (136)

joueurs sur toute la journée. Cela n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

6 joueurs du club se sont déplacés à Gouville dans le Calvados pour un concours et ont décroché 3 prix. Jacques Bouelle, le président du club de tarot de Gouville, souhaite mettre en place un jumelage entre Guéméné et Gouville. En effet, il vient à Guéméné avec plusieurs amis depuis la création du club.

Une initiation au tarot est prévue le samedi 22 avril au Mille club à 14h30.

Le calendrier de l'année 2017

- Concours de pétanque des sociétaires au terrain du Mille club : Le samedi 29 avril à 14h30 et les vendredis 5, 12, 19 et 26 mai, 2, 9, 16, 23 et 30 juin à 19h. A chaque concours, il y aura une soirée barbecue. Une remise de prix sera faite lors du dernier concours aux joueurs les plus assidus.
- Un concours de pétanque en doublettes aura lieu le vendredi 14 juillet à partir de 14h30.
- Le challenge « La Dédé Jean-No » commencera par un tête à tête le samedi 29 juillet à 10h et l'après-midi en doublettes formées à 14h30.
- Le concours de tarot aura lieu à la salle polyvalente le samedi 11 novembre à partir de 14h.

STADE GUÉMENOIS

Tous les enfants inscrits à l'école de football ont reçu un poster de l'école et un trophée lors de la soirée « jambon à l'os ». 280 repas ont été servis, récompensant ainsi l'investissement de tous les organisateurs. Un grand bravo à tous.



Salon du livre jeunesse

La 14^{ème} édition du salon du livre jeunesse de Roi Morvan Communauté s'est déroulée à Guéméné du 31 janvier au 5 février 2017 autour du thème « les mots en fil(e) ».

662 livres ont été vendus, 265 chèques-livres utilisés.

750 scolaires ont fréquenté le salon durant la semaine et 600 visiteurs « tout public » ont été accueilli.

Plusieurs classes ont reçu un auteur.

Les auteurs étaient ravis de cette édition qu'ils ont qualifiée de « super édition » et très satisfaits du travail réalisé en amont par les scolaires.



Kastell Kozh

L'association Kastell Kozh en partenariat avec le Ciné Roch a organisé, le 12 et le 26 mars 2017, deux conférences animées par Patrick KERNEVEZ et Yves COATIVY.

Le 12 mars, Patrick KERNEVEZ, Maître de conférence en Histoire médiévale et Directeur de l'IUP de Quimper a abordé le thème « Guéméné : du château fort au château de plaisance du XIII^e au XVII^e siècle ». Une quarantaine de personnes se sont déplacées au Ciné Roch pour assister à son intervention.

Le 26 mars, Yves COATIVY a, quant à lui, proposé à une trentaine de personnes une allocution inédite qui avait pour sujet : « la vie quotidienne dans les châteaux forts en Bretagne à la fin du Moyen-Âge ».

Yves COATIVY est Docteur en lettres et professeur d'Histoire Médiévale à l'Université de Brest. C'est un spécialiste de la Bretagne ducale, de la monnaie à la fin du Moyen-Âge et de l'État breton au XIII^e siècle et au XIV^e siècle. Il a notamment publié en 1999 : La Bretagne ducale, la fin du Moyen-Âge et en 2006, la monnaie des ducs de Bretagne de l'an mil à 1499.

Les deux conférences, complémentaires, ont été très appréciées par le public qui a pu échanger avec les conférenciers à la fin de leurs allocutions.



Crédit photo : Kastell Kozh



DÉCLARATION DES IMPÔTS SUR LE REVENU

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 28 000 € seront dans l'obligation de déclarer leurs revenus 2016 par internet sur le site www.impots.gouv.fr

Le Service des Impôts des Particuliers de Pontivy

et la Trésorerie de Guéméné propose de faire une présentation des modalités de la télédéclaration (accès au site - création du compte fiscal - déclaration).

Par ailleurs, cette présentation est également

l'occasion de présenter le prélèvement à la source de l'impôt qui sera mis en place à compter de janvier 2018.

La présentation s'est faite en mairie le mercredi 26 avril à 14h00.

Théâtre

8 ET 9 JUILLET

Deux représentations de la pièce de théâtre « Le temps se couvre... », comédie contemporaine de Nadine Coste auront lieu à la salle polyvalente les 8 et 9 juillet.

Drôle et légère, cette comédie parle des aléas du quotidien et de l'amitié entre femmes : *Monique et Estelle sont de très bonnes amies, l'une est veuve et l'autre divorcée. Monique vient en aide à son amie Estelle qui rencontre de grosses difficultés, mais ça ne fonctionne pas comme prévu et l'amitié est mise à rude épreuve...*



Comédiennes : Virginie Murat et Yveline Kerdaffrec.

Samedi 8 juillet à 20h30 et Dimanche 9 juillet à 14h30
Entrée libre

BOURSE MULTI-COLLECTIONS

La première bourse multi-collections organisée à Guémené-sur-Scorff le 12 février a connu un vif succès, tant auprès des exposants présents, qu'auprès des nombreux visiteurs qui se sont rendus à la salle polyvalente tout au long de la journée.

Cette première édition a réuni un peu plus d'une trentaine d'exposants professionnels ou amateurs venus de toute la Bretagne et du « Grand Ouest ».

De nombreux domaines de la collection étaient présentés : monnaies, cartes postales, billets, timbres, muselets de champagne, kinder, fèves, BD, minéraux, livres, voitures miniatures, etc. Chacun pouvait trouver son bonheur ou simplement flâner le long des différents étals des vendeurs.

Côté visiteurs, difficile de chiffrer le nombre de personnes, compte tenu de la gratuité de l'entrée, sûrement entre 500 et 600 personnes selon le pointage effectué et le nombre de tickets vendus lors de la souscription volontaire qui a permis de constater que certains visiteurs n'ont pas hésité à faire de nombreux kilomètres pour se rendre à cette première bourse. Il y a eu des gagnants de Brest, Muzillac, Lorient, Vannes, Saint-Malo et aussi une personne du Tarn de passage en Bretagne).

Les « locaux » se sont également rendus en nombre à cette manifestation et les deux expositions proposées au public (philatélique et cartes postales « Guémené au fil du temps ») ont rencontré un grand intérêt et ont permis à chacun de se rappeler de nombreux souvenirs du Guémené des années passées.



Malheureusement, compte tenu du mauvais temps, la visite guidée de la ville prévue l'après-midi a dû être annulée.

A l'issue de la journée, au vu du succès obtenu, la plupart des vendeurs présents à cette première ont fait part de leur souhait de rééditer cet événement.

Les organisateurs « Ouest Collection » tiennent aussi à remercier la mairie, les services techniques de la ville et tous les commerçants qui les ont aidés à la bonne tenue et à la réussite de cette journée. Merci également aux dirigeants et aux bénévoles du Club de Tennis de Table Guémenois pour leur engagement toute la journée au bar et à la restauration.

Fête de la musique

La musique sera à l'honneur le 17 juin. De 18h00 à 21h00 une scène ouverte accueillera les personnes qui se seront inscrites en mairie auparavant.

A 21h30, un DJ animera la soirée et vous fera danser pour la fête de la musique.

A 18h00, les élèves du collège Emile Mazé présenteront des extraits de leur spectacle « Orphée aux Enfers ».

Inscription pour la scène ouverte dès à présent en mairie au 02 97 51 20 23.



Randonnées du Pays Pourleth

- Langoëlan	- Vendredi 23/06 - 18h	- Départ devant l'église
- Saint-Caradec-Trégomel	- Samedi 08/07 - 14h	- Départ devant l'église
- Guémené/Scorff	- Vendredi 14/07 - 14h	- Départ devant l'église
- Persquen	- Samedi 22/07 - 14h	- Départ devant l'église
- Saint-Tugdual	- Dimanche 30/07	- Départ devant l'église
- Inguiniel	- Samedi 05/08 - 14h	- Départ devant l'église
- Séglien	- Jeudi 10/08 - 14h	- Départ devant l'église
- Le Croisty	- Jeudi 17/08 - 14h	- Départ devant l'église
- Bubry	- Samedi 26/08 - 14h	- Départ devant l'église
- Locmalo	- Samedi 02/09 - 14h	- Départ à Longueville
- Lignol	- Samedi 09/09 - 14h	- Départ devant l'église
- Ploërdut	- Dimanche 29/10	- Rando d'Automne

N'OUBLIEZ PAS D'ALLER VOTER !

Pour l'élection présidentielle, les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 19h00 :
1^{er} tour le 23 avril / 2^{ème} tour le 7 mai

Dates des élections législatives :
1^{er} tour le 11 juin / 2^{ème} tour le 18 juin

La pièce d'identité
est obligatoire pour voter.

Ti'Bus RCom à la demande

ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

1 - Le Ti'bus RCom à la demande

Roi Morvan communauté, en partenariat avec le département, organise depuis l'été 2012 un service de transport à la demande. En 2016, la fréquentation de ce service s'est élevée à environ 1822 voyages (1677 en 2015). Il permet de se rendre à Lorient en assurant un rabattement sur les lignes TIM au départ de toutes les communes de Roi Morvan Communauté, mais également à Pontivy pour les communes autour de Guémené/Scorff.

Pour adapter au plus près le service aux besoins de la population et notamment des personnes plus âgées, le taxi vient chercher les usagers à domicile... Et fonctionne 6 jours par semaine, du lundi au samedi.

De quoi permettre à tous de se déplacer et d'accéder aux différents services sur Lorient ou Pontivy. Programmer ses rendez-vous médicaux, prendre un train, flâner dans les rues ou simplement aller voir des amis... Devient accessible à tout le monde.

Pour cela, rien de plus simple :

- **Pour aller à Lorient, du lundi au samedi : deux allers-retours par jour**
Vous habitez une des communes de Roi Morvan Communauté, le taxi vous prend chez vous et vous amène au point de correspondance de la ligne TIM n°15 le plus proche (Gourin, Le Fauët ou Plouay). Pour le retour, c'est aussi simple, vous partez de Lorient avec le car de ligne TIM n°15 et à partir du point de correspondance (comme à l'aller), le taxi vous ramène chez vous.

Arrivée à Lorient à 8h50 et 14h45
Retour de Lorient à 12h20 et 18h15

- **Pour aller à Pontivy, du lundi au samedi : 1 aller-retour par jour**
Vous habitez Kernascléden, Saint-Caradec-Trégomel, Le Croisty, Saint-Tugdual, Langoëlan, Lignol, Locmalo, Persquen ou Ploërdut, vous pouvez aussi aller à Pontivy. Le taxi vous prend chez vous et vous amène au point de correspondance de la ligne n°14 à Guémené/Scorff. Vous y trouverez des correspondances avec le réseau Pondibus pour rejoindre l'hôpital, le parc aquatique...

Pour le retour, c'est aussi simple, vous partez de Pontivy avec le car de la ligne TIM n°14 et à partir du point de correspondance (comme à l'aller), le taxi vous ramène chez vous.

Arrivée à Pontivy à 14h00
Retour de Pontivy à 17h55

• Réservation obligatoire

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, il est nécessaire réserver votre trajet au plus tard la veille de votre déplacement (ou le vendredi pour un déplacement le lundi), en téléphonant à la centrale départementale au

0800 01 01 56 (gratuit depuis un poste fixe ou mobile)

• Financement

Ce service organisé et financé par Roi Morvan Communauté est subventionné à 30% par le département.

- **Tarif : 2€** le billet unitaire

2 - Les lignes TIM

• Ligne TIM n°14 - Guémené/Scorff- Pontivy

La ligne TIM n°14 Guémené/Scorff - Pontivy exploitée par les transports Taillard pour le compte du département dessert Guémené/Scorff vers Pontivy toute l'année du lundi ou samedi.

LIGNE TIM 14
Guémené/Scorff - Pontivy

TAI

Essayez vous reviez

infos
N° Vert **0 800 01 01 56**
Gratuit depuis un poste fixe ou un mobile
du lundi au samedi de 7h30 à 19h30

morbihan.fr

TAILLARD

- ou Réseau TIM - Service Clients
B.P. 400 - 56000 VANNES CEDEX
- ou timinfos@morbihan.fr

* Ce n° répond aux renseignements généraux. Pour les retards de vols ou accidents sur la ligne, contactez directement les transporteurs exploitants de la ligne.

• Ligne TIM n°15 - Gourin - Lorient

La ligne TIM n°15 Gourin - Lorient exploitée par la CTM pour le compte du département dessert Gourin, Le Fauët, Meslan, Berné vers Plouay et Lorient, toute l'année du lundi au samedi.

Tarifs	
Transport RCom à la Demande	Correspondance ligne TIM n°14 ou TIM n°15
+ =	
2€	

- **Tarifs : 2€** le billet unitaire / 15€ les 10 voyages et des abonnements mensuels et annuels à tarifs avantageux.

Pour se renseigner sur les lignes TIM, sur le service RCom à la demande, réserver un transport à la demande... Un seul numéro de téléphone :

0800 01 01 56 (gratuit depuis un poste fixe ou mobile)

ou www.morbihan.fr et sur www.breizhgo.com

Les horaires des lignes TIM et Ti'Bus sont également disponibles en mairies.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 24 février, René Le Moullec et le Conseil Municipal ont reçu les nouveaux arrivants à la mairie dans une ambiance conviviale. Sur les 51 invités, plus de la moitié était présente.



AGENDA DE LA SALLE POLYVALENTE

Dimanche 23 avril

1^{er} tour - Élection présidentielle

Jeudi 27 avril

Conférence sur le harcèlement à l'école et sur Internet

Dimanche 7 mai

2^{ème} tour - Élection présidentielle

Samedi 13 mai

Repas à emporter (APEL école Saint Jean Baptiste)

Vendredi 2 juin

Concert de l'école de musique du Pays du roi Morvan

Dimanche 4 juin

Spectacle de la Maison des Jeunes

Vendredi 9 juin

Don du sang

Dimanche 11 juin

1^{er} tour - Élections législatives

Dimanche 18 juin

2^{ème} tour - Élections législatives

Mercredi 28 juin

Goûter des anciens

Samedi 1^{er} juillet

Kermesse de l'École Louis hubert

8 et 9 juillet

Théâtre « le temps se couvre... » 20h30 le samedi et 14h30 le dimanche

Mais aussi :

Samedi 20 mai

Nuit des musées - Bains de la Reine

Dimanche 28 mai

Rando moto (Motards Pourleth)

Samedi 17 juin

Fête de la musique - en ville

Dimanche 18 juin

Journée du petit patrimoine de pays - Site des remparts